



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES LOCAUX DU COWORKING, 3 ALLEE CHARLES V A VINCENNES - LOT N°2 ELECTRICITE COURANT FORT FAIBLE / CVC PASSE AVEC LE GROUPEMENT SOLIDAIRE TERIDEAL - SEGEX ENERGIES / ALIZE CLIM.

**DÉCISION N° AU-19-502
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-281 en date du 26 juillet 2019 de signer le marché de travaux de réaménagement des locaux du Coworking situés 3 allée Charles V à Vincennes, lot n°2 électricité courant fort faible / CVC (notifié le 30/08/2019) ;

CONSIDÉRANT les travaux d'ajustements des espaces et des matériaux apparus nécessaire en cours de réalisation du chantier et la conservation du système de ventilation initial.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société TERIDEAL – SEGEX ENERGIES, domiciliée 4 boulevard Arago – 91320 WISSOUS représentée par Monsieur TREVISAN Lionel, Directeur, mandataire du groupement solidaire formé avec la société ALIZE CLIM (co-traitant), l'avenant n°1 au marché de travaux de réaménagement des locaux du Coworking situés au 3 allée Charles V à Vincennes – lot n°2 électricité courant fort faible / CVC.

Le montant en moins-value de l'avenant est de – 17 454.22 € HT (20 945.06 € TTC).

Le nouveau montant du marché est ramené à 96 971.74 € HT (116 366.09 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191216-lmc1H7011H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/12/2019
Date de Publication : 16/12/2019